Pas de prières musulmanes pour les victimes de Bruxelles : elles ne sont pas toutes musulmanes

écrit par Armand Lanlignel | 25 mars 2016

Un méchoui pour le jour de Pâques entre musulmans et chrétiens ? Vraiment ?

Et pourtant, certaines autorités musulmanes disent publiquement que les musulmans ne doivent pas prier pour les victimes non musulmanes. Lire l'article ci-dessous.

Les mécréants (tous les »infidèles ») doivent être méprisés (en attendant mieux !!). Le mieux, pour eux, c'est ce qui s'est passé en Arménie entre avril 1915 et la fin 1916: un million et demi de morts massacrés sur deux millions d'habitants, voilà ce qui se prépare en France: un génocide barbare et cruel, objectif quarante millions de cadavres. Soyons réalistes!

Attentats de Bruxelles: le Conseil des Théologiens refuse de réciter une prière dédiée aux victimes « pas toutes musulmanes »

Dès ce jeudi, l'Exécutif des musulmans de Belgique avait annoncé dans nos colonnes

vouloir planifier une action pour ce vendredi au sein des mosquées du pays suite aux attentats de Bruxelles. Mais également, d'unifier un discours pour la prière du vendredi 25 mars. Finalement, son Conseil des Théologiens a préféré appeler tous les imams de Belgique à consacrer le sermon du vendredi au refus de toute forme de radicalisme, de fanatisme et de terrorisme, sans faire de déclaration commune à toutes les mosquées.

Une position qui manque de fermeté dénoncée par certains membres de la communauté musulmane. Mais plus encore. Lors d'un conseil, comme nous l'affirment plusieurs sources, les représentants religieux ont refusé de demander aux imams de réciter la sourate « Al-Fatiha » (l'ouverture) en hommage aux victimes des attentats. Et ce, parce que les victimes ne sont pas toutes musulmanes. « Ils ont prétexté que cela n'était pas prévu dans les codes rituels. C'est-à-dire qu'il n'est pas prévu dans la pratique de dédier une prière à des non-musulmans. »

Une information qui nous a été confirmée par l'islamologue Michaël Privot. « Il a été refusé de réciter cette prière en hommage à des « mécréants » pour reprendre les propos. Une minute de silence a également été proposée lors de la réunion, qui a été une nouvelle fois refusée », ajoute-t-il.

Cette position n'a pas été exprimée d'une seule voix. La proposition a été mise sur la table et a été discutée, mais le refus l'a emporté. « Que peut-on attendre d'un corps de garde qui se base sur une matière prémâchée ? Plus que jamais, il faut un sursaut de la part de la communauté musulmane. Car c'est en leur nom qu'on commet des actes barbares. Que ce soit réciter Al-Fatiha ou observer une minute de silence, il faut une initiative unanime. Les représentants religieux expriment finalement une rupture avec l'altérité », dénonce l'une de nos sources.

http://www.lameuse.be/1522136/article/2016-03-24/attentats-de-bruxelles-le-conseil-des-theologiens-refu

Note de Christine Tasin

La preuve par neuf est là, sous les yeux de tous, politiques et bobos : pas de prière pour les non musulmans. C'est interdit par le coran.
Pas de minute de silence pour les non musulmans. C'est interdit par le coran.

Les non musulmans, comme les femmes, comme les Noirs et les juifs ne font pas partie de l'humanité. Les musulmans doivent les tuer, les rendre esclaves, leur faire payer le statut de dhimmis, les convertir par la force… mais surtout aucune compassion, aucune.

De là à imaginer que, à l'hôpital, médecins et infirmiers musulmans pourraient faire passer avant tous les autres et les soignes les autres musulmans, il n'y a qu'un pas. Pour ne pas parler de la complicité du musulman modéré avec le djihadiste. Pas d'amalgame, disent-ils. Et c'est nous qui sommes la cibre de campagnes anti-racistes…